

Cumul des températures *(cumul à partir du 1^{er} février- base 0°C - 18°C - Source : Météo France)*

Situation au 20 avril 2024				
	STATION	ALTITUDE	BASE 1 ^{er} FEVRIER 2024	BASE 1 ^{er} FEVRIER 2023
Basse altitude (<800m)	Le Collet de Dèze	485m	859°C	721°C
	Saint Etienne Vallée Française	518m	885°C	776°C
	Florac	590m	742°C	592°C
	Villefort	620m	764°C	624°C
	Mende ville	710m	660°C	515°C
	Montrodat	763m	619°C	503°C
	St Germain du Teil	775m	642°C	529°C
Demi-Montagne (800m – 950m)	Rousses	812m	648°C	531°C
	Le Pont de Montvert	875m	643°C	536°C
	Le Massegros	890 m	577°C	/
	Altier	900m	573°C	522°C
	La Salle Prunet	903m	605°C	491°C
	St Pierre des Tripiers	929m	599°C	476°C
	Mende Chabrits	935m	597°C	486°C
	Rimeize	939m	596°C	447°C
Plateaux d'altitude (950m – 1200m)	Gatuzières	965m	575°C	468°C
	Sauveterre	1018m	535°C	433°C
	Aumont Aubrac	1018m	479°C	353°C
	Bassurels	1042m	541°C	432°C
	Le Buisson	1088m	432°C	322°C
	Grandrieu	1163m	403°C	/
	Le Fau de Peyre	1163m	456°C	356°C
	Paulhac en Margeride	1175m	444°C	343°C
	Le Bleymard – bourg	1199m	471°C	382°C
Montagne (>1200m)	Châteauneuf de Randon	1247m	398°C	/
	La Panouse	1260m	390°C	297°C
	Le Bleymard	1418m	358°C	283°C

Une vague de froid avec des gelées assez fortes ralentit la pousse d'herbe.
Vigilance et surveillance pour l'impact des gelées sur les prairies et les légumineuses.

Conseil de la semaine : Patience pour les chantiers de récolte en faible altitude. Poursuite des mises à l'herbe sur les plateaux d'altitude et en montagne.

Pour les zones de basse altitude, le pâturage suit son cours ! Le stade des prairies avance donc il faut faire tourner rapidement les animaux sur les parcelles afin de créer un décalage de pousse d'herbe. Les 800°C sont atteints sur certaines zones mais les conditions climatiques et les prévisions ne sont pas favorables aux chantiers de récolte !

Pour les zones < 1000m, c'est la fin du déprimage! Pour les parcelles destinées à la fauche par la suite, il est temps de débrayer le pâturage : les 500°C base 1er février sont atteints ! Pour les plus tardifs, il ne faut pas attendre d'avoir trop d'herbe pour sortir les animaux au risque de se faire déborder.

Pour les zones > 1000m, les mises à l'herbe se poursuivent ! Pour les plus tardifs, il ne faut pas attendre d'avoir trop d'herbe pour sortir les animaux au risque de se faire déborder.

Pour les plateaux d'altitude, les premières mises à l'herbe peuvent s'effectuer sur les parcelles les plus précoces : les 350°C sont atteints ! Attention cependant à la portance des sols.



Quelques repères pour l'optimisation du pâturage

Hauteur d'herbe optimale pour la rentrée des animaux dans la parcelle (10 / 12 cm d'herbe).

Hauteur d'herbe pour la sortie des animaux de la parcelle (environ 5 cm : au niveau du talon de la botte).

Si vous faites pâturer en dessous de cette hauteur d'herbe, l'herbe mettra plus de temps à repartir.



Au-delà de 15 cm d'herbe : réserver pour la fauche !

A cette hauteur d'herbe, les animaux vont pâturer mais créer des refus qui devront être broyés.



Rappel pour la fertilisation :

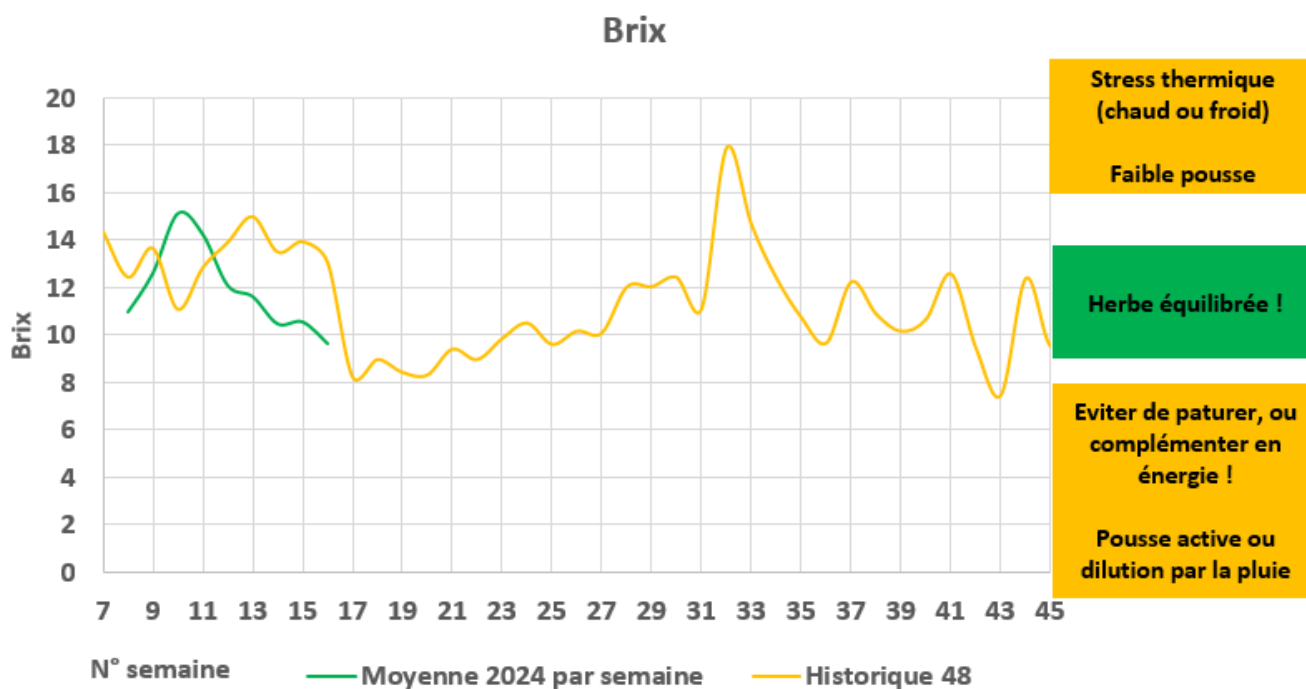
Pour garder une bonne qualité de fourrage, et éviter de retrouver de l'azote soluble dans les fourrages :
L'épandage d'azote sur les prairies doit se faire de manière précoce et optimale !



Délai de 45 jours minimum



Secteur	Date	Hauteur d'herbe	Quantité d'herbe disponible / ha	Observations
Le Malzieu-Forain	18/04	7,1 cm d'herbe	495 kg MS	Moyenne de 15 parcelles : prairies temporaires et naturelles.
Trélans	24/04	9,3 cm d'herbe	1100 kg MS	Moyenne de 14 parcelles : prairies temporaires et naturelles.
Grandrieu	17/04	6,6 cm d'herbe	383 kg MS	Moyenne de 13 parcelles : prairies temporaires et naturelles.
Le Buisson	19/04	8,1 cm d'herbe	783 kg MS	Moyenne de 13 parcelles : prairies temporaires et naturelles.
Nasbinals	19/04	6 cm d'herbe	229 kg MS	Moyenne de 8 prairies naturelles.



Mesures BRIX réalisées le 24/04 :

16 sur le secteur Trélans
12 sur le secteur Grandrieu



Bulletin Inf'eau

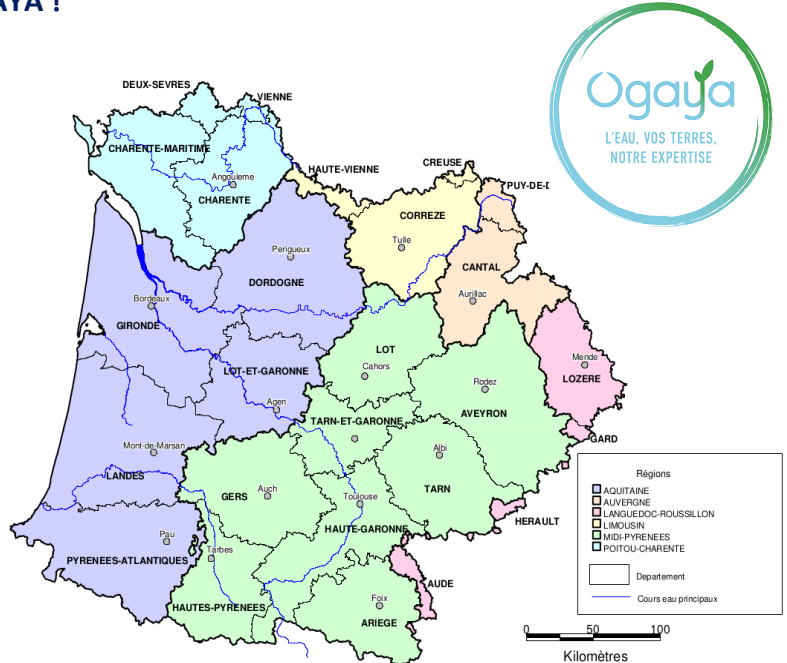
du 23 avril au 30 avril 2024

L'Actu'Eau :

Le réseau des irrigants Adour-Garonne : OGAYA !

Depuis 2023, la Chambre d'Agriculture a rejoint le réseau des conseillers « irrigation » du bassin Adour-Garonne. Ce programme a pour objectif **d'accompagner les irrigants sur les réflexions techniques** par rapport au changement climatique : adaptation des cultures, optimisation des apports, économies d'eau, journée technique d'échange, expérimentations avec mise à disposition d'outil à la parcelle.

Vous êtes irrigant, vous souhaitez être accompagné sur vos pratiques, vous souhaitez partager votre retour d'expérience, n'hésitez pas à contacter Nicolas SAVAJOLS (07 72 50 44 50) pour faire partie des fermes pilotes suivies pour le département de la Lozère.



Météo et bilan pluviométrique : « après le froid ... la pluie ! »

Météo de la semaine (23/04 au 30/04)

(Source : Météo France et météociel)

Le froid s'installe avec des températures qui se maintiennent basses jusqu'au jeudi 25/04 (-1°C à Mende, -5°C à Grandrieu, 0°C à Florac). Le vent devrait progressivement se calmer et un flux de sud va se mettre en place pour le weekend. Les pluies vont refaire leur apparition pour le week-end et la semaine prochaine avec des cumuls potentiellement importants (épisode cévenole ?).

Prévision	Altier	Florac	Mende-Chabrits	Saint-Pierre-des-Tripiers	La Panouse	Paulhac-en-Margeride
Pluie (mm)	80 à 100 mm	90 à 110 mm	60 à 70 mm	50 à 60 mm	70 à 80 mm	90 à 100 mm
Température (°C)	-3°C à 7°C	0°C à 12°C	-1°C à 12°C	0°C à 15°C	-4°C à 7°C	-4°C à 9°C

Financé par :



Avec le soutien financier du comité d'appui à l'agriculture et au développement rural CASDAR 2023-2027

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Pour plus d'informations vous pouvez contacter les conseillers spécialisés de la Chambre d'Agriculture au 04 66 65 62 00
Gabin SEZILLE (Agronomie)

Retrouver tous les Infos Prairies sur le site de la Chambre d'Agriculture de la Lozère <https://lozere.chambre-agriculture.fr/>
Pour plus d'informations vous pouvez contacter Gabin Sezille : 04.66.65.62.00